

## GROUPE DES ÉLUS MAJORITAIRES

Comme vous avez pu le lire ou l'entendre, la métropole doit, en 2020, prendre une décision pour l'exploitation de l'eau et de l'assainissement. A l'heure actuelle 35 communes dont Toulouse ont des contrats d'exploitation, de concession ou d'affermage et 2 communes sont gérées en régie par la métropole.

Le conseil métropolitain a souhaité une uniformité de gestion pour toutes les communes et que le prix de l'eau et de l'assainissement soit le même pour tous les habitants de la métropole.

S'agissant du mode de gestion, le Conseil communautaire a demandé que soient étudiées les conditions d'exploitation par des entreprises privées (délégation de service public) et une étude de passage en régie pour toute la métropole. C'est pourquoi des appels d'offre ont été lancés auprès des entreprises sous forme de deux lots (eau et assainissement). Dans le même temps, la direction du cycle de l'eau a entrepris d'étudier le passage en régie.

Le président de la métropole a souligné que ce n'était pas le mode de gestion qui était le plus important mais bien la qualité de l'eau, son approvisionnement et la réduction du tarif de l'eau et de l'assainissement. Ce sont ces critères qui détermineront le choix entre ces deux modes de gestion.

A l'heure actuelle, trois personnes ont été chargées d'examiner les dossiers et de négocier avec les entreprises choisies avec l'aide de notre assistant maître d'ouvrage. Il s'agit de Monsieur Trautmann, Vice-Président, délégué à la gestion des marchés publics, Monsieur Carles, maire de Blagnac et Président de la commission des finances et moi-même, Vice-Président, délégué à l'eau et à l'assainissement.

Notre objectif est de proposer au Président et au conseil communautaire la meilleure solution. Ce travail est fait en toute transparence, dans le seul esprit de servir au mieux nos administrés.

Des collectifs et des formations politiques préconisent le passage en régie à tout prix sans tenir compte des résultats des consultations en cours. Il s'agit d'un dogme politique qui ne se soucie pas de l'intérêt général des administrés. Une concertation est en cours avec ces mouvements mais notre seul but reste la satisfaction de nos administrés.

**Bernard Soléra**

Maire

pour le groupe des élus majoritaires

## GROUPE DES ÉLUS MINORITAIRES

Lors de la cérémonie des vœux 2018 Mr. le maire donna la parole à M. le président de Toulouse Métropole qui s'exprima notamment sur la gestion de l'eau et les déplacements des bus chemin de Ribaute. La cérémonie fut « gentiment » troublée par la présence d'un collectif « Eau publique Toulouse Métropole ».

En 2020, la plupart des contrats de délégation de services publics pour la gestion de l'eau et de l'assainissement arriveront à échéance. Se pose donc la question du mode de gestion publique ou privée de l'eau pour les 12 prochaines années avec d'énormes engagements financiers. Ce choix doit être arrêté avant fin 2018.

L'eau est un bien commun essentiel, elle ne doit pas être considérée comme une marchandise vendue au plus offrant dont l'objectif fondamental reste la recherche de profits.

A l'heure de la raréfaction de l'accès à l'eau en raison du changement climatique, à l'heure où se posent les problèmes de pollution, il est essentiel de préserver cette ressource précieuse et de garantir son accès à tous par un contrôle démocratique et citoyen. Il ne doit pas y avoir a priori mais seulement un choix politique fondamental guidé par l'intérêt général et nous vous invitons à vous mobiliser et à participer aux débats publics.

Lors de cette cérémonie B.SOLERA a annoncé la mise en place d'une ligne Linéo 1 traversant Toulouse et passant route de Castres avec terminus à Entiore. Ceci est une bonne nouvelle mais cependant nous regrettons que la desserte du quartier Fonsegrives-Ouest avec son pôle santé soit oubliée.

Nous aurions souhaité la poursuite du couloir de bus en site propre chemin de Ribaute pour fluidifier la circulation et éviter de nouvelles difficultés liées à la création de la clinique et aux nombreux projets d'urbanisme développés par Toulouse et Saint-Orens dans le secteur du chemin des tuileries et chemin de Ribaute dans sa partie toulousaine.

**Angel Péco,**

Conseiller municipal,

pour le groupe des élus minoritaires